Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre webinaire « RASED : un dispositif d’aides à découvrir et à maintenir pour tous les élèves » qui aura lieu le mercredi 24 avril 2024 de 18h à 20h.

Près de 20% des enfants sont confrontés à des difficultés scolaires, avec des causes multiples. La FCPE estime que chaque enfant a le droit de réussir sa scolarité dans les meilleures conditions. Un écolier rencontrant des difficultés scolaires doit pouvoir bénéficier d’une aide adaptée au sein de l’école. Pour ce faire, les personnels des RASED sont des acteurs incontournables. Il est nécessaire qu’en lien avec les enseignants, l’équipe du RASED puisse continuer à assurer une prise en charge globale et partenariale en matière de prévention et de remédiation.

Bien que le gouvernement ait annoncé des mesures significatives pour l'école pour tous, le manque de personnels spécialisés persiste et la répartition est inégale sur le territoire, avec parfois des équipes incomplètes. Ces facteurs représentent un véritable obstacle pour répondre aux besoins des élèves et mettre en place le dispositif.

Les membres du RASED - l’enseignant spécialisé chargé de l’aide à dominante pédagogique, l’enseignant spécialisé chargé de l’aide à dominante relationnelle et le psychologue de l’Education nationale - détailleront leurs champs d'intervention dans le 1er degré (maternelle/élémentaire), leurs spécificités, ainsi que le droit des parents.

Avec l’intervention de :

* L’AFPEN, Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale
* La FNAREN, Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Éducation Nationale
* La FNAME, Fédération Nationale des Associations de Maîtres ES-ADP

**Pour vous inscrire,**[**cliquez sur ce lien**](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=sdrIyxlXfka6D1jgDmsbJAtbVsbcFptPkf0qTqHuv8FUQVo0N0tCVlVWVVdGMEozTDVRNlpXME41Qy4u)**.**

Ce webinaire est ouvert à tous les parents et partenaires, nous vous encourageons à diffuser largement cette invitation. Une affiche est également à votre disposition en pièce jointe.

Bien cordialement,

Le bureau national de la FCPE